

ARRETE DE CIRCULATION

N° 2024 - 115

Le Maire de la commune de VOUREY,

Vu Appel à la solidarité : hommage à Ahou Daryaei,

Considérant que pour la bonne organisation de cet événement qui se tiendra dans le village, au Monument aux Morts et afin d'assurer la sécurité des personnes il y a lieu :

Article 1 – Pour permettre le bon déroulement, le stationnement sera interdit sur les places autour du monument aux morts de la Place des Combattants pour la Liberté **le dimanche 8 décembre 2024 de 9h00 à 11h00.**

Article 2 – La signalisation réglementaire sera mise en place par les services municipaux.

Article 3 – Les contrevenants seront verbalisés.
La brigade de gendarmerie de MOIRANS est chargée de l'application de cet arrêté.

Article 4 – Le présent arrêté sera transmis à la gendarmerie de Moirans et affiché sur les emplacements officiels de la Mairie.

Fait à Vourey le 2 décembre 2024
Le Maire,
Fabienne BLACHOT-MINASSIAN

